



RS *FeVa* EUROPEAN CHAMPIONSHIP 2019



Championnat Européen de RS Feva 2019

Du 30 mai au 2 Juin 2019

La compétition est organisée par le Sport Nautique et Plaisance du Havre (SNPH) en association avec la RS Feva Class Association (IRSFCA).

NOTE : la langue officielle de la compétition est l'anglais et qu'en cas de désaccord sur la traduction, la version en anglais prévaut.

AVIS DE COURSE

1 – REGLES

- 1.1 La régata sera régie par les règles telles que définies dans les Règles de Course à la Voile (RCV) 2017-2020.
- 1.2 Les règles de courses seront modifiés comme suivi :
 - La RCV 40 est modifiée afin que la RCV 40 s'applique à tout moment de navigation. Le pavillon Y ne sera pas hissé.
 - La RCV 63.7 est modifiée. Dans le cas d'une contradiction ente l'Avis de Courses et les Instructions de Courses, les informations des Instructions de Courses prévalent.
 - Les modifications apparaîtront en totalité sur les Instructions de Courses. Les Instructions de Courses pourront également modifier d'autres règles de course.
- 1.3 La mention (DP) dans une règle des IC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

2 – PUBLICITE

Les bateaux peuvent être tenus d'afficher des publicités choisies et fournies par l'autorité organisatrice. Si cette règle est enfreinte, la règle 20.9.2 du Règlement Mondial de la Voile est applicable. [DP].

3 – ADMISSIBILITE ET INSCRIPTIONS

- 3.1 La régata est ouverte à tous les bateaux de la classe RS Feva XL. Les bateaux éligibles peuvent s'inscrire ainsi :
- 3.1.1 Compléter le formulaire d'inscription en ligne sur:
<https://www.rsfeva.org/index.asp?p=calendar>
- 3.1.2 Effectuer le paiement des droits d'entrée requis à temps.
Et l'inscription complète sur place avec :
- 3.1.3 Fournir le formulaire d'autorisations de l'événement dûment rempli. Les formulaires peuvent être téléchargés sur :
<https://www.rsfeva.org/docs/EventConsentandMedical.pdf>
- 3.1.4 Ces formulaires doivent être préimprimés, remplis et apportés pour l'inscription.
- 3.1.5 fournir les documents d'assurance pour tous les bateaux participants et les bateaux accompagnateurs .(Voir le point 16 de l'Avis de Course).
- 3.2 Afin de respecter les règles de classe (règle 3), il est nécessaire d'être membre de l'association de classe pour pouvoir s'inscrire à cette compétition.

4 – DROITS A PAYER

- 4.1 Les frais suivant seront appliqués à chaque inscription :
- 4.1.1 220 € par bateau pour une entrée au plus tard le 1er mars 2019.
- 4.1.2 240 € par bateau seront appliqués pour toutes les inscriptions reçues entre le 2 mars et le 1er avril 2019
- 4.1.3 260 € par bateau seront appliqués pour toutes les inscriptions reçues entre le 2 avril et le 20 mai 2019
- 4.1.4 Aucune inscription ne sera valable après le 20 mai 2019.
- 4.2 Les remboursements pour l'annulation des inscriptions seront les suivant s:
- 4.2.1 50% des frais d'inscriptions seront remboursés pour une annulation avant le 1er Mai 2019.
- 4.2.2 Aucun remboursement ne sera fait pour une annulation faite après le 1er Mai 2019
- 4.3 Les frais d'inscriptions comprennent :
- un ticket pour le dîner des équipages (vendredi soir au Club House du SNPH) pour chaque coureur. Des tickets supplémentaires peuvent être achetés lors de l'inscription le 30 mai (15 € par billet supplémentaire).
 - une collation après la course pour chaque marin.
 - une cotisation d'adhésion à l'IRSFCA
 - un autocollant du drapeau national à appliquer sur la grand-voile.

5 – PROGRAMME

- 5.1 L'inscription se fera au bureau de la SNPH les mardi 28, mercredi 29 mai (de 09h00 à 18h00) et le jeudi 30 au matin (de 09h00 à 11h00).
- 5.2 Le briefing des coureurs aura lieu à 11h30, sur la terrasse d SNPH, le premier jour de course programmé.

Jour	1er signal d'avertissement
30/05/19	14h00
31/05/19	11h00
01/06/19	11h00
02/06/19	10h00

- 5.3 Le comité de course se réserve le droit de modifier le programme en raison de conditions météorologiques extrêmes ou d'autres causes. Cela peut inclure l'avancement des courses programmées, à l'exception de la première course du premier jour de course programmé.
- 5.4 Le Dîner des Equipages aura lieu au Club House du SNPH, le vendredi soir à 19h00
- 5.5 Le dernier jour de course, aucun signal d'avertissement ne sera donné après 12h30.

6 – INSTRUCTIONS DE COURSE

Les IC seront disponibles prochainement sur : <https://www.rsfeva.org/index.asp?p=calendar>

7 – LIEUX

- 7.1 Le lieu de rendez-vous est le Sport Nautique et Plaisance du Havre (SNPH). De plus amples informations sur SNPH sont disponibles en ligne à l'adresse suivante: www.snph.org
- 7.2 Les courses seront courues dans la Baie du Havre.

8 – LES COURSES

- 8.1 Le parcours à suivre sera un trapèze extérieur ou extérieur.
- 8.2 Le temps cible pour le premier bateau de chaque course est de 40 minutes.

9 – LA FLOTTE

Tous les bateaux navigueront ensemble pour chaque course pendant toute la manifestation. La flotte n'est pas divisée en différents ronds.

10 - CLASSEMENT

- 10.1 Deux courses sont nécessaires pour valider l'épreuve.
- 10.2 Le score total de chaque bateau sera la somme de ses scores comme suit:
- Moins de quatre courses terminées: tous les scores en course sont comptabilisés
 - Quatre course ou plus terminées : tous les scores sont comptabilisés excepté le plus mauvais.

11 – BATEAUX ACCOMPAGNATEURS

- 11.1 Tous les bateaux accompagnateurs doivent s'inscrire par avance pour l'événement via snph@snph.org
- 11.2 Les bateaux accompagnateurs, les entraîneurs et les autres personnes de soutien doivent rester à au moins 100 mètres des zones de course lorsque les bateaux courent, à partir du signal préparatoire jusqu'à ce que tous les bateaux aient terminés ou jusqu'à ce que le comité de course signale un report, un rappel général ou un abandon (DP).
- 11.3 Pendant la manifestation, les bateaux accompagnateurs ne doivent pas remorquer les bateaux participant à la manifestation à moins que le comité de course ou le responsable de la sécurité du parcours n'ait signalé que le remorquage est autorisé.
- 11.4 Tous les pilotes des bateaux accompagnateurs doivent assister au briefing des coureurs
- 11.5 Tous les bateaux accompagnateurs surveillent le canal de sécurité (canal 77) et, sur demande du comité de course ou du responsable de la sécurité du parcours, assistent aux opérations de sécurité.

12 – COMMUNICATION RADIO

Sauf en cas d'urgence, un bateau en course ne doit pas effectuer de transmission vocale de données et ne doit pas recevoir de communication vocale ou d'information qui ne soit pas disponible pour tous les bateaux.

13 – PRIX

- 13.1 Les prix seront attribués comme suit :
- 1^{er} au 3^{ème} au classement général
 - 1^{er} Junior (Barreur et équipier âgés de 13 ou moins au 31 Décembre 2019)
 - 1st Equipage féminin
 - 1st Equipage mixte
- 13.2 Les titres seront attribués comme suit :
- Champion d'Europe RS Feva:**
Premier bateau (barreur et équipier âgés de 18 ans ou moins au 31 décembre 2019)
Un bateau qui arrive en premier sans respecter les critères d'âge sera le «vainqueur ouvert du RS Feva European Championship».
- 1ère dames au championnat d'Europe RS Feva:**
Premier bateau entièrement féminin (barreuse et équipière âgées de 18 ans ou moins au 31 décembre 2019)
- 1er Junior au Championnat d'Europe RS Feva:**
Premier bateau avec barreur et équipier âgés de 13 ans ou moins le 31 décembre 2019.

14 – DECHARGE DE RESPONSABILITE

La décision d'un bateau de participer à une course ou de continuer à courir est exclusivement de son ressort.

La voile est par nature un sport imprévisible et implique donc intrinsèquement un élément de risque. En prenant part à la manifestation, chaque concurrent accepte et reconnaît que:

- Ils sont conscients de l'élément de risque inhérent au sport et acceptent d'être exposés à un tel risque inhérent à eux-mêmes, à leur équipage et à leur bateau lorsqu'ils participent à la manifestation.
- Ils sont responsables de la sécurité d'eux-mêmes, de leur équipage, de leur bateau et des autres biens, à flot ou à terre.

- Ils assument la responsabilité de toute blessure, dommage ou perte causé par leurs propres actions ou omissions.
- Leur bateau est en bon état, équipé pour naviguer et ils sont aptes à participer.
- La mise à disposition d'une équipe de gestion de la course, de bateaux de sécurité, d'autres officiels et de bénévoles par l'organisateur de l'événement ne les décharge pas de leurs responsabilités.
- La couverture des bateaux de sécurité est limitée à cette assistance, en particulier dans des conditions météorologiques extrêmes.
- Il leur incombe de se familiariser avec les risques propres au lieu de course, de porter à leur attention les règles et informations produites par l'autorité organisatrice, et d'assister à toute réunion d'information organisée pour la manifestation.

15 – INSPECTIONS

Le fait que les officiels de la course puissent inspecter un bateau ne réduit pas les responsabilités de chaque concurrent énoncées dans le présent avis de course.

16 – ASSURANCE

Chaque bateau participant doit être assuré par une assurance responsabilité civile valable d'une couverture minimale de 2 000 000 € par incident. La licence de la Fédération Française de Voile 2019 comprend cette condition.

17 – DROITS ET COPYRIGHT

En participant à la manifestation, un concurrent accorde automatiquement à l'autorité organisatrice, aux associations de classe nationales et internationales et aux sponsors de la manifestation le droit de créer, d'utiliser et de montrer les films, les images, enregistrées ou filmées et d'autres reproductions de lui / elle pendant le championnat, et tout son matériel lié au championnat, sans compensation.

18 – INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour plus d'informations, veuillez contacter Lucy Jameson, secrétaire de la classe RSFeva à secretary@rsfeva.org ou au +44 (0) 7834 636095.

19 – LOCATION DE BATEAU

Un nombre limité de dériveurs RS Feva sont prêtes à la location sur place le 29 après-midi à 200 € pour l'événement. Si des voiles sont nécessaires, demandez un devis spécifique. Caution : 250 €. Pour plus d'informations sur les bateaux en location, veuillez contacter Gilles et Nico à l'adresse rsfrance@rssailing.com

The logo features the text 'RS Feva' in a stylized font, with 'RS' in black and 'Feva' in pink. Below this, 'EUROPEAN CHAMPIONSHIP' is written in large, bold, black capital letters. Underneath, the year '2019' is centered between two horizontal lines. The background consists of abstract, flowing blue and red shapes.

RS
Feva
**EUROPEAN
CHAMPIONSHIP**
2019



Quai Eric Tabarly

02 35 21 01 41

snph@snph.org

www.snph.org